

Quelques règles à suivre

- 1 Préparez votre sortie.** Procurez-vous une carte des sentiers, portez un casque, respectez vos capacités physiques et ayez une trousse de réparation.
- 2 Ne roulez pas dans les sentiers fermés.** S'ils le sont, c'est pour une bonne raison.
- 3 Ne roulez pas les jours de pluie et les 24 h suivantes** afin de prévenir l'érosion des sentiers.
- 4 Roulez toujours dans les sentiers** afin de respecter le milieu naturel.
- 5 Rapportez vos déchets.**
- 6 Doublez avec prudence et soyez courtois en tout temps.** Circuler en petits groupes de dix personnes ou moins est préférable.
- 7 Cédez le passage aux cyclistes qui montent et aux piétons en tout temps.** Roulez lentement lorsqu'il y a de l'achalandage.
- 8 N'effectuez pas de nouveaux tracés ou des travaux non autorisés.** Assurez-vous d'avoir la permission du propriétaire ou du gestionnaire avant toute activité d'entretien.
- 9 Respectez les propriétés privées.** Circuler sur un terrain privé est un privilège et non un droit. Soyez reconnaissant de la générosité des propriétaires.
- 10 Impliquez-vous dans votre communauté!**

EN CAS D'URGENCE : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts

Centre multiservices de santé et des services sociaux d'Argenteuil
145, av. de la Providence, Lachute

Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue De Montigny, Saint-Jérôme

Informations utiles

- L'accès aux sentiers est gratuit.
- Tous les sentiers sont bidirectionnels.
- La marche est permise dans les sentiers de vélo.
- Le vélo de montagne est interdit dans tout le réseau en hiver.

Pour connaître les conditions et l'ouverture des sentiers :
450 226-3232, poste 130

Les informations contenues sur cette carte sont mises à jour annuellement. Assurez-vous d'avoir en main la version la plus récente avant de planifier votre itinéraire. À cet effet, veuillez communiquer avec le gestionnaire du réseau.

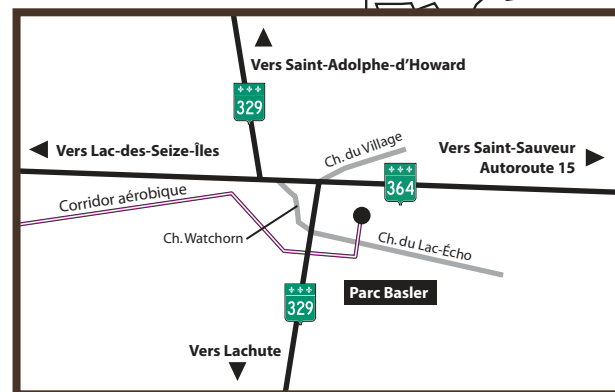
La pratique du vélo de montagne comporte des risques que le cycliste accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne sauraient engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.

Réseau municipal de Morin-Heights

Parc Basler - 99, ch. du Lac-Écho, Morin-Heights

450 226-3232, poste 130

morinheights.com



Morin-Heights
1855

Réseau municipal Morin-Heights Parc Basler

paysdenhautavelo.com

Carte officielle des sentiers de VÉLO DE MONTAGNE



15,5 km de sentiers
étroits et sinueux
+ parcours de 22 km
en forêt



2019

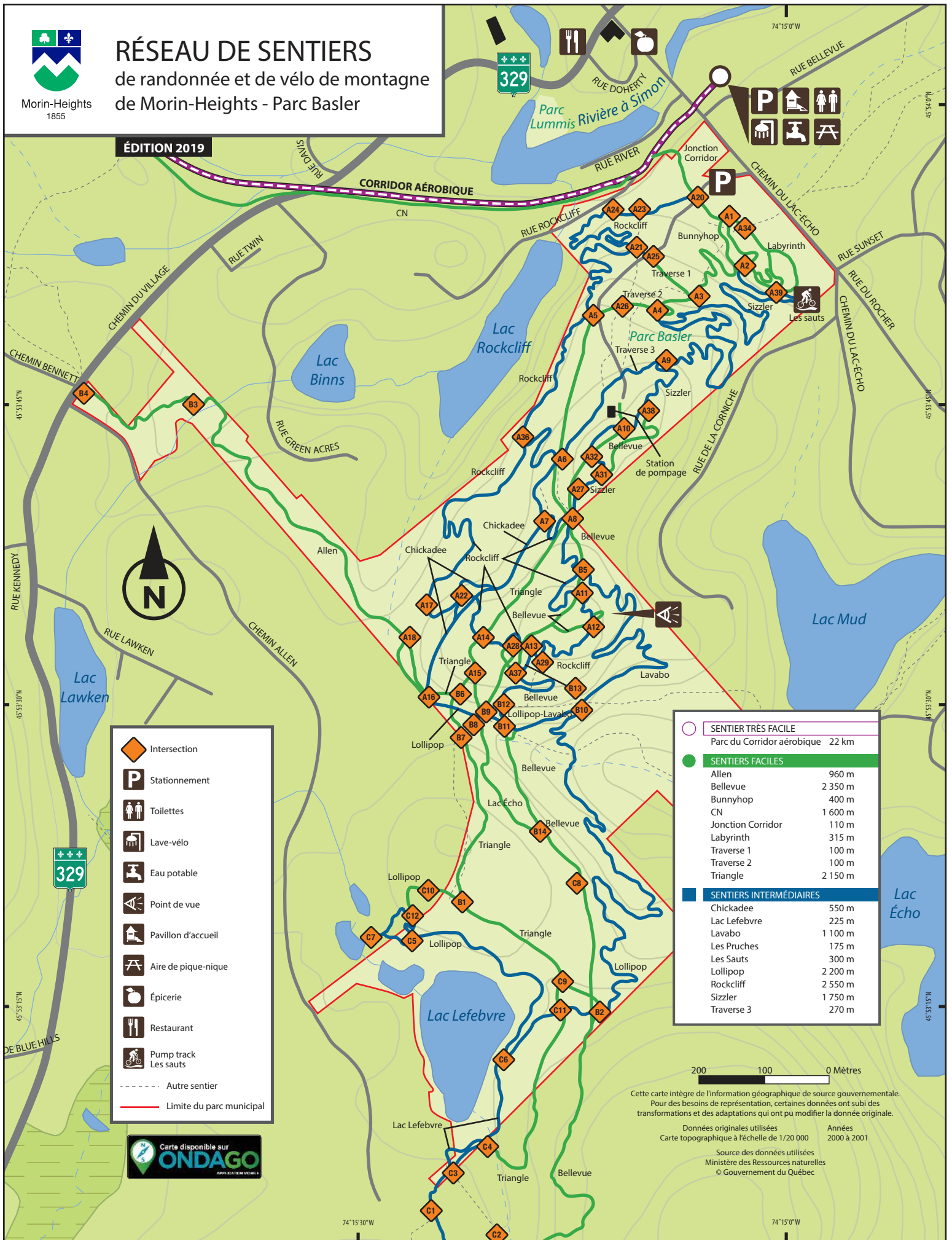


Morin-Heights
1855

RÉSEAU DE SENTIERS

de randonnée et de vélo de montagne
de Morin-Heights - Parc Basler

ÉDITION 2019



- Intersection
- Stationnement
- Toilettes
- Lave-vélo
- Eau potable
- Point de vue
- Pavillon d'accueil
- Aire de pique-nique
- Épicerie
- Restaurant
- Pump track
Les sauts
- Autre sentier
- Limite du parc municipal

SENTIER TRÈS FACILE	
Parc du Corridor aérobie	22 km
SENTIERS FACILES	
Allen	960 m
Bellevue	2 350 m
Bunnyhop	400 m
CN	1 600 m
Jonction Corridor	110 m
Labyrinth	315 m
Traverse 1	100 m
Traverse 2	100 m
Triangle	2 150 m
SENTIERS INTERMÉDIAIRES	
Chickadee	550 m
Lac Lefebvre	225 m
Lavabo	1 100 m
Les Pruches	175 m
Les Sauts	300 m
Lollipop	2 200 m
Rockcliff	2 550 m
Sizzler	1 750 m
Traverse 3	270 m

200 100 0 Mètres

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées : Carte topographique à l'échelle de 1/20 000
 Années : 2000 à 2001
 Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles
 © Gouvernement du Québec

